



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts DIAF  
Direktion der Institutionen und der Land- und Forstwirtschaft ILFD

---

# TRANSFORMATION DU CHÂTEAU DE BULLE

7 juin 2021

---

# Sommaire

---

1. Salutations – Présentation de l'organisation de projet, grandes lignes du projet – Directeur DIAF
2. Cohérence du projet avec la stratégie générale de l'Etat, services pressentis pour intégrer le château - Président du Conseil d'Etat
3. Liens avec les partenaires (commun, musée...), utilisations autres qu'administratives (patrimoine, utilisation de la cour...) – Préfet de la Gruyère
4. Historique du château, enjeux pour les biens culturels – Chef du Service des biens culturels
5. Procédure, spécificité d'un tel chantier - Architecte cantonal

# Grandes lignes du projet et organisation

---



# Grandes lignes du projet et organisation

---

- La Préfecture de la Gruyère est le dernier service de l'Etat occupant le château de Bulle
- Initiative du Préfet de la Gruyère → donner une nouvelle jeunesse au château
- Valoriser le patrimoine dans tous ses usages (administratifs, culturels, patrimoniaux...)

# Grandes lignes du projet et organisation

---

Dès mars 2019

## Comité de pilotage:

- Directeur IAF
- Directeur AEC
- Secrétaire générale de la DAEC
- Secrétaire général de la DIAF
- Préfet de la Gruyère
- Chef du Service des biens culturels
- Architecte cantonal

## Groupe de projet

- DAEC
- DIAF
- Préfet de la Gruyère
- Service des bâtiments
- Service des biens culturels
- Service de la culture
- Administration des finances
- Commune de Bulle

# Sommaire

---

1. Salutations – Présentation de l'organisation de projet, grandes lignes du projet – Directeur DIAF
2. Cohérence du projet avec la stratégie générale de l'Etat, services pressentis pour intégrer le château - Président du Conseil d'Etat
3. Liens avec les partenaires (commun, musée...), utilisations autres qu'administratives (patrimoine, utilisation de la cour...) – Préfet de la Gruyère
4. Historique du château, enjeux pour les biens culturels – Chef du Service des biens culturels
5. Procédure, spécificité d'un tel chantier - Architecte cantonal

# Stratégie générale du projet

---

## Stratégie générale: gestion active

- > Etat de Fribourg propriétaire de nombreux bâtiments et sites qui sont des monuments historiques ou du patrimoine culturel (rapport 2019-DICS-59 : 675 bâtiments d'une valeur totale de 1,9 milliard de francs, près de la moitié d'importance nationale et protégés par la Confédération).
- > Passer d'une gestion des biens à une politique à une stratégie propriétaire et réduire les charges locatives de l'Etat.
- > Patrimoine historique de l'Etat: tournant vers une gestion active, systématique et orientée vers l'avenir, avec notamment des châteaux et remparts accessibles au public (rapport 2019-DICS-59 : potentiel culturel, pour le tourisme et l'attractivité de FR chez 47% des bâtiments).

# Stratégie générale du projet

---

## Stratégie générale: investir et augmenter la valeur

- > Le projet pour le Château de Bulle n'est qu'un exemple de cette réorientation dans la gestion des bâtiments et des propriétés de l'Etat (Château de Gruyères, Château de Romont, mais aussi le site Cardinal/Bluefactory à Fribourg et l'ancien site Ciba-Geigy/AgriCo à St-Aubin, tous les deux avec PAC).
- > Investissements qui augmentent la valeur du bien et l'attractivité du canton (plus-value significative)
- > Notre patrimoine culturel est une carte maîtresse que le Conseil d'Etat veut jouer désormais de manière systématique - par exemple ici avec ce projet pour le château de Bulle.

# Stratégie générale du projet

---

## Services pressentis pour intégrer le château

Après travaux, à fin 2026 début 2027, la préfecture de la Gruyère réintégrera le château. Elle sera rejointe par:

- le Service des affaires institutionnelles
  - le Service de l'Enfance et de la Jeunesse (SEJ)
  - le Registre Foncier de la Gruyère (RFGr)
- 
- > Les espaces patrimoniaux de la Grande Tour, les prisons historiques et autres caveaux seront valorisés, visitables et mis à disposition pour des manifestations culturelles (plus-value significative)
  - > Ouverture au public, tant pour des visites que pour des manifestations culturelles (exploitation du potentiel)

# Sommaire

---

1. Salutations – Présentation de l'organisation de projet, grandes lignes du projet – Directeur DIAF
2. Cohérence du projet avec la stratégie générale de l'Etat, services pressentis pour intégrer le château - Président du Conseil d'Etat
3. Liens avec les partenaires (commun, musée...), utilisations autres qu'administratives (patrimoine, utilisation de la cour...) – Préfet de la Gruyère
4. Historique du château, enjeux pour les biens culturels – Chef du Service des biens culturels
5. Procédure, spécificité d'un tel chantier - Architecte cantonal

# Partenaires

---

- Commune de Bulle
- Musée gruérien
- Gruyère Tourisme
- ...

# Usages culturels et patrimoniaux

---



# Sommaire

---

1. Salutations – Présentation de l'organisation de projet, grandes lignes du projet – Directeur DIAF
2. Cohérence du projet avec la stratégie générale de l'Etat, services pressentis pour intégrer le château - Président du Conseil d'Etat
3. Liens avec les partenaires (commun, musée...), utilisations autres qu'administratives (patrimoine, utilisation de la cour...) – Préfet de la Gruyère
4. Historique du château, enjeux pour les biens culturels – Chef du Service des biens culturels
5. Procédure, spécificité d'un tel chantier - Architecte cantonal

# Histoire du château

---

- XIIIe: Construction du Château de Bulle, sur le modèle du «carré savoyard» à l'initiative des évêques catholiques de Lausanne
- 1536: Lors de la conquête du Pays de Vaud par les Bernois, Bulle vient de placer sous la protection de Fribourg afin de rester catholique. Fribourg devient définitivement propriétaire du Château au début du XVIIe siècle
- XVIIIe: Importantes transformations du château: galerie extérieure, escalier Ouest, pont franchissant le fossé, fenêtres percées dans les courtines, salle du tribunal (plafond en stuc de Johann Jacob Moosbrugger)

Ayant échappé aux différents incendies qui ont ravagé au cours des siècles la quasi-totalité des maisons anciennes de la ville de Bulle, le Château est actuellement le seul édifice médiéval encore visible.

Il compte parmi les monuments les plus importants de cette époque de notre canton et fut de surcroît classé d'importance nationale le 25 mars 1924.

# Sommaire

---

1. Salutations – Présentation de l'organisation de projet, grandes lignes du projet – Directeur DIAF
2. Cohérence du projet avec la stratégie générale de l'Etat, services pressentis pour intégrer le château - Président du Conseil d'Etat
3. Liens avec les partenaires (commun, musée...), utilisations autres qu'administratives (patrimoine, utilisation de la cour...) – Préfet de la Gruyère
4. Historique du château, enjeux pour les biens culturels – Chef du Service des biens culturels
5. Procédure, spécificités d'un tel chantier - Architecte cantonal

# Procédure, spécificité d'un tel chantier

---

## Procédure

- > Concours SIA 142 – Concours de projet à 1 degré en procédure sélective
- > Examens par un jury constitué de membres prof. et non prof.
- > Sélection des candidats sur dossier
- > Mise en concurrence via un rendu de projet
  - > Qualité de la proposition examinée sous l'angle:
    - > de la valeur historique
    - > de la valeur architecturale
    - > du respect et de la répartition du programme des locaux
    - > du développement durable
    - > de l'économie des moyens, le respect de l'enveloppe budg.
- > A l'issue de la procédure > Distribution de prix et mention (180'000.-)



# Procédure, spécificité d'un tel chantier

---

## Spécificités

- > Une nouvelle intervention qui fait suite à de multiples interventions étalées sur plusieurs siècles
- > Respecter le bâti tout en l'adaptant à un usage contemporain sur le plan technique/technologique, spatial, architectural, de travail, etc.
- > Réparer certaines interventions antérieures malheureuses (démolition, construction, emploi de matériaux non appropriés, etc.)
- > Valorisation: 2 volets > restauration du bâti existant et l'intervention par la densification dans le volume existant
- > Chantier en milieu urbain
- > Chantier qui comprend le remplacement temporaire des utilisateurs
- > Trouver les entreprises qui disposent encore du savoir-faire dans le domaine de la restauration

# Calendrier

---

## Calendrier indiqué dans le programme du concours

- > mai 2021 à février 2022: concours
- > 2022-2023 : avant-projet et projet
- > hiver 2023: enquête
- > automne 2024 à hiver 2026: chantier
- > printemps 2027: remise des bâtiments

# Discussion

---